

**PROVINCE DE QUÉBEC**36<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 15 MAI 2002**

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 15 mai 2002*

Aujourd'hui, à dix heures quinze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 14 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives relativement à la protection des renseignements confidentiels

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.